



Communiqué

Nîmes, le 27 mars 2015

Reprogrammation d'une épreuve du concours d'entrée à l'IFSI du CHU de Nîmes

Lors de l'épreuve de culture générale du concours d'entrée à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) du CHU de Nîmes le 25 mars 2015, une inversion de sujets a été constatée sur l'un des quatre sites d'examen.

Devant le risque de rupture du principe d'égalité de traitement des candidats et afin de préserver l'équité et de garantir le bon déroulement du concours, la Direction générale du CHU, après avis de la Direction générale de l'Agence régionale de santé (ARS) du Languedoc-Roussillon¹, a décidé de l'annulation de l'épreuve de culture générale et de sa reprogrammation dans les plus brefs délais.

Conscient des désagréments causés aux candidats par ce dysfonctionnement, le CHU de Nîmes met tout en œuvre pour communiquer la semaine prochaine le nouveau calendrier de cette épreuve et du jury d'admissibilité.

1 L'Agence régionale de santé (ARS) a en charge l'approbation des modalités des épreuves de sélection et des sujets selon l'article 13, dernier alinéa de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux diplômes d'État d'infirmiers.

Contacts presse

Benjamin Héraut – Responsable de la communication du CHU de Nîmes

04 66 68 30 91 / 06 78 93 70 25 / benjamin.heraut@chu-nimes.fr

Sébastien Pageau – Responsable de la communication externe de l'ARS du Languedoc-Roussillon

04 67 07 20 14 / sebastien.pageau@ars.sante.fr